



# Conseil d'administration – Année scolaire 2022-2023 Procès-verbal de la séance du 20.10.2022

NOM - PRENOM	QUALITE	Présents	Excusés	Absents
Equipe de direction				
M. STEIB Christophe	Proviseur	Х		
Mme WAGNER Magalie	Proviseure- adjointe	Х		
Mme FIMBEL Catherine	Adjoint-Gestionnaire	Х		
Mme BIENAIME Raphaëla	CPE	Х		
Mme LASEK Sandrine	DDFPT	Х		
Représentants des collectivités				
Mme ULRICH-MALLET Odile	Conseillère Région Grand Est		Х	
Mme LEHRY Christelle	Conseillère Régionale		Х	
Mme HUTSCHKA Catherine	Représentante de la CAC			Х
Mme HOOG Nadia	Représentante de la ville de Colmar	Х		
Personnalités qualifiées				FT KILL TH
M. LAMBERT Philippe	Président du comité départemental de cyclisme		Х	
Représentants des personnels ense	eignants			
M. WEBER Marc	Enseignant	Х		
Mme RESCH-ROSIN Nadine	Enseignante	X		
M. SIGRIST Arnaud	Enseignant	Х		
Mme RUFF Nathalie	Enseignante	Supplée pa	ar Mme KIMN	IICH Tania
M. SCHUBNEL Julien	Enseignant	Х		
Mme SEIDACK Angela	Enseignante	Х		
M. BASTIEN Thomas	Enseignant	Х		
Représentants des personnels ATO	SS			
Mme GOETZ Marion	ATOSS	Х		
Mme HUSSMANN Marie	ATTEE	Х		
M. CALLULIER Thierry	ATTEE	X		
Représentants des parents d'élèves				
Mme BONNEAU Caroline	Liste indépendante		Х	
Mme FREY Claire	Liste indépendante	Supplée par M. ROST Benoit		
M. FROMONT Lionel	Liste indépendante	X		
Mme GAPP Sandrine	Liste indépendante	X		
M. KILLE Matthieu	Liste indépendante		Х	
Représentants des élèves				
Mme LIECHT Salomé (T1)	Elève	X		
Mme BIJOUX Mena (T6)	Elève			X
M. FAKIR Rayan (T2)	Elève	X		
M. KILLE Vivien (T7)	Elève	X		
M. GOKBULUT Mehli (DCG2)	Elève			X
Personne(s) invitée(s)				
Mme VUARCHET Béatrice	DDFPT			Х
M. PETITGENAY Vincent	Agent Comptable			Х
Mme SIGWALT Elodie	Secrétaire de direction	Х		

### - Ordre du jour -

Adoption du procès-verbal de la séance du 28.06.22

#### I – Affaires Pédagogiques

- Constitution et mise en place des conseils et des commissions
- Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- Délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente
- Droit du chef d'établissement à ester en justice
- Rapport pédagogique
- IMP
- Programme de formation par alternance (Greta) Année 2022/2023
- Autoévaluation du lycée

## II - Affaires administratives et financières

- Délégation du chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle
- Bilan du voyage à Stuttgart et Berlin
- Affectation de deux subventions
- DBM pour vote prélèvement de 49 300€
- Tarifs de restauration année 2023
- Echéancier et prélèvement 2ème et 3ème trimestre
- Crédits pédagogiques 2022-2023
- Budgets voyages :
  - MUNICH (Février 2023) Mme THILLOY
  - VIENNE du 27 au 31 Mars 2023 Mme TOULOUZE
  - LYON Mme ADAS du 21 au 23 Mars 2023
  - BUSUM Mme STEFFEN
- Logement assistants de langue
- Affectation subvention AVL de 11 500€

#### III - Divers

Sur convocation individuelle électronique en date du 11 octobre 2022, le conseil d'administration s'est tenu en présentiel sous la présidence de M. Christophe Steib, proviseur Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h.

# I - Affaires pédagogiques :

Est ajouté à l'ordre du jour : la validation du calendrier 2022-2023 de l'orientation

<ul> <li>Constitution et mise en place des conseils et commissions :</li> </ul>
M. Steib présente la liste des membres du Conseil d'Administration puis la liste des membres des commissions.
Des corrections sont à apporter dans les prénoms de deux des membres : Benoît Rost et non Alexandre Françoise De Carvalho pour qui le prénom avait été omis.  Les listes sont soumises au vote :
Les listes sont sournises au vote.
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instructior Pour : 22 Abstention : Contre : 0
Règlement intérieur du Conseil d'Administration :
M. Steib soumet au vote la validation du règlement intérieur du conseil d'administration et la présence
permanente de Madame Sigwalt en tant que secrétaire de séance :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 22 Abstention : Contre : 0
Délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente :
Mme Fimbel présente les délégations attribuées par le Conseil d'Administration à la Commission Permanente
et les soumet au vote :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 22 Abstention : Contre : 0
Dunit du ab af d'établissement à catar en justice
<ul> <li>Droit du chef d'établissement à ester en justice</li> <li>Mme Fimbel soumet au vote le droit du chef d'établissement à ester en justice aussi bien en demande</li> </ul>
qu'en défense en qualité d'organe exécutif de l'établissement :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction
Pour: 22 Abstention: 3 Contre: 0 Acte 2022-13
Rapport pédagogique :
Le document ayant été transmis en amont aux membres du conseil, M. Steib apporte les éléments de réponse aux questions relatives au fonctionnement pédagogique de l'établissement et soumet le rapport au vote :
☑ Vote à mains levées / □ bulletins secrets : ☑ Validé □ Refusé □ Nouvelle instruction Pour : 22 Abstention : Contre : 0
Calendrier 2022-2023 de l'orientation :
Le calendrier de l'orientation pour l'année scolaire 2022-2023 est présenté aux membres du conseil, puis est soumis au vote :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-30

• <u>IMP</u> :
Deux membres du Conseil d'administration sont contraints de quitter la séance.
Le tableau des IMP fourni en amont n'étant pas à jour, M. Steib présente la version actualisée et répondaux questions soulevées par les répartitions des IMP. La répartition des IMP est soumise aux votes et adoptée à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / □ bulletins secrets : ☑ Validé □ Refusé □ Nouvelle instruction Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 <b>Acte 2022-15</b>
Planification des formations en alternance – année 2022-2023
Mme Lasek présente le programme des dates de début et de fin des formations par alternance. M. Steib reprécise les enjeux légaux qu'il y a à définir et adopter le planning des formations en alternance qui sont présentes durant les congés scolaires. Le planning est soumis au vote et adopté à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 20 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-20
Auto évaluation du lycée
Mme Wagner présente le concept et le processus de l'autoévaluation du lycée Camille Sée. M. Steib complète son intervention.
Un membre du conseil d'administration est contraint de quitter la séance.
II - Affaires administratives et financières :
Sont retirés de l'ordre du jour :  - Les tarifs de restauration – année 2023  - L'échéancier et prélèvement – 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestre  - Le budget du voyage à Busum
Sont modifiés dans l'ordre du jour :  - Le voyage prévu à Munich en Février 2023 se fera à Cassel en Mars 2023  - Le voyage à Vienne prévu du 27 au 31 Mars 2023 aura lieu du 06 au 11 Février 2023
Délégation du chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle :
Mme Fimbel et M. Steib présente les enjeux de la délégation du chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle puis la soumettent au vote :
☑ Vote à mains levées / □ bulletins secrets : ☑ Validé □ Refusé □ Nouvelle instruction Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-14
Bilans du voyage à Stuttgart et Berlin :
Mme Fimbel présente le bilan financier du voyage à Stuttgart (du 09 au 13 mai 2022) : le bilan en recettes est de 16 937,77€ et en dépenses de 8 744,86€. 248,27 € seront remboursés à chaque famille. Le bilar financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-17

Mme Fimbel présente le bilan financier du voyage à Berlin (du 02 au 07 Octobre 2022) : le budget en recettes est de 10 295,04€ et en dépenses de 10 053,50€. 9,29 € seront remboursés à chaque famille. Le bilan financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-26
Affectation de deux subventions :
Mme Fimbel présente les deux subventions affectées à l'établissement : - OFAJ : 6 995,60€ pour le voyage à Stuttgart - Préfet de la Région Grand Est (DRAC) : 1 350€ pour les pratiques artistiques et culturelles L'affectation des subventions est soumise au vote et adoptée à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / □ bulletins secrets : ☑ Validé □ Refusé □ Nouvelle instruction Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0 <b>Acte 2022-19</b>
DBM pour vote – prélèvement de 49 300 € :
Un membre du conseil d'administration est contraint de quitter la séance.
Mme Fimbel présente les lignes de crédit et de recettes et répond aux questions soulevées par le document. A cet effet, le courrier rectoral des crédits pédagogiques 2022-2023 sert de support d'explication. La DBM et notamment le prélèvement de 49 300€ sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-24
Crédits pédagogiques 2022-2023 :
Un membre du conseil d'administration est contraint de quitter la séance.
Les crédits pédagogiques ayant été explicités dans le cadre de la DBM, ils sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-21
Budgets voyages :
Mme Fimbel présente le budget du voyage à Cassel (déplacement du 06 au 10 Mars 2023, accueil du 22 au 27 Mai 2023). La participation familiale s'élève à 125€ pour un budget prévisionnel total de 3 740€. Le budget est soumis au vote et adopté à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0 Acte 2022-29
Mme Fimbel présente le budget du voyage à Vienne (du 06 au 11 Février 2023). La participation familiale s'élève à 430€ pour un budget prévisionnel total de 22 790€. Le budget est soumis au vote et adopté à l'unanimité :
☑ Vote à mains levées / ☐ bulletins secrets : ☑ Validé ☐ Refusé ☐ Nouvelle instruction Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0 <b>Acte 2022-31</b>